



Financé par la Caf  
de la marne

# VILLE DE Suippes

# PROJET EDUCATIF

2021 – 2022

## QUELQUES MOTS

L'éducation puise ces racines dans la famille, l'école, la vie associative, sportive et socioculturelle locale. Pour construire sa vie sociale et affective, un enfant ou un jeune a besoin de repères clairs et cohérents : il est fondamental, ou qu'il soit, qu'il entende le même discours.

Il revient donc aux élus d'orienter, de déterminer le projet éducatif qui devra poser les bases d'actions à plus long terme en direction de l'enfance et la jeunesse.

Ci-dessous, deux définitions pour clarifier le propos :

### **LE PROJET EDUCATIF :**

Le projet éducatif définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui dirigent et animent « les accueils avec ou sans hébergement » et précise les mesures prises par la personne physique ou morale organisant l'accueil pour être informée des conditions de déroulement de celui-ci.

### **LE PROJET PEDAGOGIQUE :**

Il incombe au responsable de la structure d'accueil. Le projet pédagogique est la mise en application du projet éducatif, sa partie dynamique. Il s'agit de fixer des objectifs propres à l'accueil, des choix précis, des moyens spécifiques, une organisation pratique et originale.

# SOMMAIRE

LA COMMUNE DE SUIPPES.....	4
LES CONSTATS ET LES ORIGINES.....	4
LES OBJECTIFS DE LA COMMUNE .....	5
Le respect .....	5
La tolérance .....	5
La solidarité .....	5
Une participation citoyenne.....	5
L'éducation pour la santé.....	5
LES ACTIONS .....	6
Union Sportive Ecole Primaire (USEP) :.....	6
Accueil Collectif de Mineurs (ACM) :.....	6
Garderie du matin : .....	7
Accueil Périscolaire du soir :.....	7
Séjour de vacances – Mini Camp.....	7
EVALUATION.....	8
Avec les enfants .....	8
Avec les parents :.....	8
Avec le personnel encadrant :.....	8

## LA COMMUNE DE SUIPPES

La commune de SUIPPES se situe dans la région Grand-Est et plus spécifiquement en Champagne, dans le département de la Marne au carrefour de deux grands axes de circulation : Rouen-Metz et Nevers-Sedan. Elle est étalée en bordure de la SUIPPE. Suippes fait partie de la Communauté de Commune de la région de Suippes qui regroupe 16 communes-

Suippes est connue pour son camp militaire qui s'étend sur 13500 ha, importante ressource pour l'économie locale.

La vie économique est dominée également par l'usine « Lebronze Alloys ». C'est une société qui produit des alliages de cuivre à durcissement structural destinés à l'aéronautique, l'armement, l'automobile etc.

La devise de la ville est « Pax Lana et Aratro », la paix par la laine et la charrue. Cette devise fait référence aux deux activités économiques majeures des époques médiévales et modernes : l'agriculture et l'élevage ovin, très importants en Champagne.

Selon l'INSEE, le recensement effectué en 2017 fait état 3913 habitants soit une densité de 84hab/km<sup>2</sup>. 67.5 % de la population a moins de 45 ans dont 19.7 % de moins de 15 ans. On surnomme les habitants de Suippes les Suippases et Suippas.

Face à la croissance démographique, la commune de Suippes a dû se développer et créer des services adaptés aux besoins des familles et des habitants (écoles, collège, poste, banque, commerces...).

D'importants équipements sportifs et culturels sont proposés :

- Complexe sportif
- Salle des fêtes
- Piscine intercommunale
- Centre culturel et associatif qui est occupé par différentes associations (Ecole de musique, Maison pour tous, permanences mission locale, banque alimentaire etc.)
- Médiathèque intercommunale
- Salles d'exposition
- Maison de retraite
- Centre d'interprétation qui retrace la guerre 14-18
- Parc municipal comportant un skate parc, un terrain de foot, une aire de jeux pour enfants, un terrain de tennis et un espace vert

## LES CONSTATS ET LES ORIGINES

La commune de Suippes est une ville dynamique qui est caractérisée par un nombre important de commerces de proximités.

Malgré une offre importante d'associations sportives, créatives, culturelles et autres on constate encore que certains enfants ou jeunes ne pratiquent aucunes activités durant et/hors le temps scolaire-

De plus, malgré une offre d'accueil des enfants conséquente (un nombre important d'assistantes maternelles (environ 50, une halte-garderie militaire, une micro-crèche), on constate qu'actuellement, elle ne satisfait pas entièrement les parents.

En effet, l'ensemble des contraintes de la vie moderne, en milieu rural comme en milieu urbain, nécessite une prise en charge plus conséquente des enfants et jeunes dans et en dehors des périodes et du temps scolaires-

De plus le retour à la semaine de quatre jours après plusieurs années à 4,5 jours, nécessite le maintien de l'organisation en accueil collectif de mineurs-les mercredis afin de répondre à un besoin sur le territoire.

## LES OBJECTIFS DE LA COMMUNE

Permettre aux enfants de la commune d'être accueillis durant l'année et les périodes de vacances en leur apportant des : valeurs éducatives, sociales, culturelles et développer :

### Le respect

- En favorisant la communication bienveillante, communication non violente que ce soit entre enfant, entre adultes ou entre enfants et adultes (expression des émotions, gestion de la colère, communication verbale et non verbale etc.)
- En prenant en considération l'espace de vie et l'environnement.

### La tolérance

- En acceptant les différences (sociales, culturelles, handicap...)
- En apprenant à se connaître et connaître l'autre et être dans l'empathie (enfant, adulte)

### La solidarité

- En favorisant l'entraide, l'esprit d'équipe

### Une participation citoyenne

- En permettant aux enfants et jeunes de devenir citoyen et d'appréhender les règles qu'elle impose.
- En veillant à ce que la laïcité soit appliquée dans toutes les structures d'accueil comme une des règles du mieux « vivre ensemble » basé sur la tolérance et le respect.

### L'éducation pour la santé

- En développant l'éducation à la santé (hygiène de vie, nutrition, gaspillage alimentaire etc.) pour et avec les enfants afin de les rendre acteurs de leur santé en prenant en considération les facteurs environnementaux, sociaux, culturels, familiaux, économiques etc.

**Pour cela, la municipalité confie au directeur et son équipe les choix pédagogiques, afin de réaliser son action.**

## LES ACTIONS

### Union Sportive Ecole Primaire (USEP) :

Mise en place d'activités physiques et sportives pour les enfants appartenant aux écoles élémentaires Aubert Sénart et Jules Ferry (initiation sports collectifs, cross, sortie vélo, journées de rencontres sportives avec les écoles du secteur de Chalons En Champagne...).

L'USEP est encadrée et animée par l'ETAPS de la commune qui est mise à disposition et deux enseignants.

### Accueil Collectif de Mineurs (ACM) :

Depuis Avril 2010, la commune, en accord avec la Maison Pour Tous, a décidé de reprendre l'accueil collectif de mineurs. Celui-ci est dirigé par une animatrice territoriale diplômée d'état.

Cet accueil fonctionne durant les petites vacances scolaires (sauf Noël), le mois de juillet et une partie du mois d'août et les mercredis en période scolaire. Il ne fonctionne pas les week-end et les jours fériés.

Les lieux de cet accueil sont :

Le complexe sportif Jules Colmart, (lors des vacances scolaires) qui contient :

- Une grande salle (la salle évolution),
- Un mur d'escalade,
- Une salle parquet,
- Un dojo,
- Une salle d'accueil pour les maternelles et les élémentaires,
- Un vestiaire faisant office de dortoir,
- Un grand hall,
- Plusieurs vestiaires et sanitaires.

A l'extérieur de ce gymnase se trouvent 2 plateaux (terrains de basket et de hand), un terrain de pétanque, un terrain de football, un city parc et un terrain de tennis le tout sur un bel espace vert appelé "parc Buirette".

Les animateurs pourront ainsi utiliser ce parc situé juste derrière le gymnase avec leurs groupes d'enfants.

Le périscolaire du CCAJH (pour les mercredis), qui compte :

- Deux salles d'accueil,
- Une salle de motricité accessible sur réservation,
- Une cuisine accessible sur réservation,
- Une salle de projection accessible sur réservation,

Les enfants déjeunent au CCAJH. Un repas chaud, complet selon les règles en vigueur, est fourni par « Les Petits Gastronomes » et servi par des agents communaux.

Le gaspillage alimentaire étant de plus en plus récurrent des actions pourraient être proposées afin de sensibiliser les enfants et de diminuer le nombre de déchets.

## Garderie du matin :

Situé à l'articulation des différents temps de vie (temps scolaire, vie familiale) l'accueil du matin est un mode d'accueil ouvert aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, aux heures qui précèdent la classe.

Cet accueil est géré par la commune.

Le choix a été fait de faire de cet accueil du matin une « garderie ». En effet la fluctuation constante des effectifs rendait difficile le maintien du taux d'encadrement. De plus il n'a pas semblé utile de mettre en place un projet sur ce temps.

En effet, lors de cet accueil le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire ; les enfants peuvent se reposer ou choisir des activités libres sous la responsabilité de professionnels qualifiés.

La garderie se situe sur 2 sites différents :

- Elle fonctionne au centre culturel et associatif pour les enfants scolarisés à l'école maternelle Renée Thiery et l'école Aubert Sénart.
- Au périscolaire de l'école primaire Jules Ferry pour les enfants scolarisés dans cette école (maternelle et élémentaire).

Cet accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis (sauf jours fériés).

## Accueil Périscolaire du soir :

À la suite des différents retours des familles une nouvelle organisation va être testée et mise en place pour le périscolaire du soir afin de trouver une formule qui permette l'épanouissement des enfants et des animateurs et qui coïncide avec l'organisation des familles.

Les départs sont échelonnés. Cependant, les animateurs proposent aux enfants de s'investir dans des projets sur inscription et avec l'accord des familles.

Les enfants préférant se reposer, faire leurs devoirs, jouer librement... ont cette possibilité.

Les enfants sont sous la responsabilité de professionnels qualifiés et suivant les normes d'encadrement.

Le périscolaire se déroule sur 2 sites :

- Centre culturel et associatif pour les enfants scolarisés aux écoles maternelle Renée Thiery et Aubert Sénart
- Au périscolaire de l'école primaire Jules Ferry pour les enfants scolarisés dans cette école (maternelle et élémentaire).

Ce temps périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis (sauf jours fériés).

## Séjour de vacances – Mini Camp

Un séjour de vacances est organisé fin juillet (5 jours, 4 nuits), afin de permettre à des pré – ados, ados, âgés de 9 à 15 ans, de découvrir de nouvelles activités sportives, culturelles, de nouveaux lieux... Ce séjour de vacances permet aux jeunes de vivre en collectivité, d'élargir leur vision du monde, d'être sensibilisés à l'environnement et favorise l'entraide et la tolérance.

# EVALUATION

L'évaluation des activités menées est faite en trois temps :

## Avec les enfants :

- Quantitative (fiche de présence)
- Qualitative (un bilan à chaque fin d'activité en tenant compte de la parole de l'enfant sur son ressenti, ses besoins et ses attentes)

## Avec les parents :

- En prenant en compte les remarques et leurs avis sur la vie au sein du centre, de l'accueil et l'encadrement, la satisfaction de leurs enfants, (questionnaire)
- En échangeant avec eux le plus possible lors des accueils

## Avec le personnel encadrant :

- En faisant des bilans réguliers avec les animateurs, ATSEM, personnel de cantine et la directrice du pôle enfance jeunesse durant l'année en association l'adjointe à la vie scolaire et à l'enfance jeunesse
- De manière à ce qu'il soit partagé, il sera présenté sous forme de bilan oral lors des commissions municipales enfance- jeunesse et scolaire